



L'Ardèche Parisienne

NUMÉRO 1093 - HIVER 2018 - CENT-DIX-NEUVIÈME ANNÉE

Organe de la SOCIÉTÉ AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS (fondée en 1890)
Site internet : www.ardechois-a-paris.org - E-mail : contact@ardechois-a-paris.org

SOMMAIRE :

Nuit du Vivarais	p. 2
La genette, une immigration réussie	p. 3
Le mentorat	p. 4
Colloque	p. 4
les débuts de la Réforme en Vivarais	
Le Noël au Cirque Bormann	p. 5
Johnny Hallyday et Viviers	p. 5
Le 11 novembre 2017 à Vernon	p. 6
Un projet d'envergure	p. 7
Sauvons les vieux ponts ardéchois	p. 8
Carnet de l'amicale.....	p. 9
Patrimoine	p. 10
Réduction d'impôts.....	p. 10

LE MOT DU PRÉSIDENT

Plusieurs événements ont marqué la vie de notre amicale depuis décembre dernier.

Le 17 décembre d'abord, où nous avons vu, pour le Noël des enfants ardéchois au Cirque Bormann Moreno « les yeux des petits riboulant de tendresse », pour reprendre un vers de Léo Ferré. Plus de 60 personnes étaient présentes cette année avec notamment des familles présentées par le Secours Populaire. Vous trouverez un compte-rendu de cet événement et quelques photos en page 5.

Le 29 janvier, nous avons commencé l'année avec notre traditionnelle "Nuit du Vivarais" qui s'est tenue au restaurant le Barramundi. Une centaine d'entre nous a assisté à cette soirée très festive. Nous avons été honorés par la présence de Fabrice Brun, député de l'Ardèche. La soirée était consacrée cette année aux activités du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. L'équipe de direction - Madame Lorraine Chenot présidente, Caroline Muller directrice et David Moinart directeur artistique - s'est déplacée du siège de Jaujac pour nous expliquer le projet de la ligne de Partage des Eaux. Les œuvres d'art qui jalonnent dorénavant ce cheminement nous ont été présentées. Vous trouverez en page 2 un compte-rendu de cet événement par Béatrice Rigaud-Juré et en page 3 un article de Benoît Pastisson sur la genette, cet animal mythique qui a été à sa création l'emblème du Parc des Monts d'Ardèche.

Les événements à venir seront nombreux cette année. Tout d'abord trois visites au cours du premier semestre :

- Le 7 avril l'hôtel de Lauzun, sur l'île Saint-Louis.



- Dans le courant du mois de mai à une date à préciser ultérieurement, une visite du ministère des affaires étrangères qui sera assurée par Richard Flahaut, conservateur et historien de l'hôtel Matignon que vous avez eu l'occasion de rencontrer l'année dernière lors de la visite de la demeure de notre premier ministre.
- Au mois de juin, également à une date à préciser, une visite de la ZAC des Batignolles et du nouveau palais de justice, par Bernard Roth qui nous avait présenté en 2017 la ZAC Rive Gauche et le quartier de la Grande bibliothèque.

Par ailleurs, le 23 juin prochain, certains cyclistes de notre amicale participeront de nouveau à la fameuse course cycliste l'Ardéchoise. Les Ardéchois à Paris tiendront un stand à l'arrêt du mont Gerbier-des-Joncs pour nous faire connaître auprès des milliers de cyclistes parisiens amoureux de l'Ardèche qui viennent chaque année participer à cette course.

Enfin, le jeudi 3 août, notre sortie d'été aura lieu dans "l'Ardèche à l'huile" à Bannes, au sud des Vans.

Ainsi, respectant ses traditions, notre Amicale mélange convivialité, entraide et découvertes patrimoniales. En se renouvelant, notre équipe reste dans la continuité de sa devise :

« Ardéchois, cœur fidèle ! »

Philippe Auzas

Nuit du Vivarais AU BARRAMUNDI

le 29 janvier 2018



La Présidente du Parc des Monts d'Ardèche, Lorraine Chenot, avec l'artiste Varini.



Philippe Auzas, président de l'amicale des ardéchois (AAP) à Paris et grand amateur de vins de Champagne et de la vallée du Rhône nous accueillait au bar du Barramundi. Mordoré et tout en longueur, tel un splendide vaisseau permettant au Moët-et-Chandon de couler à flots, le bar embarqua tous les ardéchois de Paris pour une belle soirée amicale.

Épreuve d'initiation, la descente du très bel escalier à volée dont tira profit, en fin politique, M. Fabrice Brun député de l'Ardèche (3^{ème} circonscription d'Aubenas). Il dit son plaisir à nous rejoindre et à nous présenter Mme Lorraine Chenot, présidente du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR).

On aperçut, parmi la centaine de participants, quelques très belles tenues. À noter une robe prune près du corps avec boléro de Clélia et l'élégant ensemble d'Orietta. Nous les élisons a posteriori « reines de la nuit ». Et toujours quelques cravates et foulards de la Maison Hermès, maison qui nous est chère, tout ardéchois étant attaché viscéralement à la soie.

La fintech ardéchoise était là. La banque était particulièrement bien représentée avec le groupe des jeunes financiers (qui englobe naturellement les financières) emmené dans une joyeuse sarabande par Olivier. Le réseautage aura certainement produit ses fruits !

Etaient aussi présents Pierre, célèbre et discret blogueur ainsi que Claude, actif youtubeur et webmaster du site de l'AAP.

L'exposé passionnant de Mme Lorraine Chenot, présidente du PNR des Monts d'Ardèche et de la directrice du Parc permit à chacun de découvrir l'actualité de la vie économique des Monts d'Ardèche (PNR labellisé Géopark mondial UNESCO) et cette époustouflante réalisation artistique « Le partage des eaux ». Il s'agit d'un parcours artistique d'une centaine de kilomètres à travers les Monts d'Ardèche, reliant des points de vue entre 1700 m et 200 m d'altitude le long de la ligne du partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée, regroupant des communes du Vivarais et du Velay, magnifiant la diversité des paysages, des vallées, des productions et des populations grâce à une suite d'œuvres d'art pérennes, confiées à des artistes de renom de la scène internationale et réalisées à l'aide d'artisans locaux. Ce parcours constitue une formidable entreprise collective qui veut s'inscrire dans cette Histoire de l'art dont les premiers artistes au monde furent nos ancêtres de la Caverne du Pont d'Arc.

Entreprise collective qui fit le pari qu'en Ardèche, il est possible de regrouper autour d'un projet inouï la communauté de communes Montagne d'Ardèche, le syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise, les administrateurs de l'UNESCO, du ministère de la culture et de la D.R.A.C, les élus du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, des conseils départementaux de la Haute-Loire et de l'Ardèche mais aussi mécènes industriels, menuisiers, vitriers, agriculteurs, éleveurs, restaurateurs, hôteliers, club de marcheurs, habitants, scolaires et des financements de l'Union européenne !

Pour ceux qui n'ont pas encore pu s'émerveiller sur le parcours du Partage des Eaux au cours de l'été 2017, rien n'est perdu, y aller à pied, à vélo ou en voiture. 2018 proposera une œuvre de plus à l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges.

Liste des œuvres :

1. « De l'autre côté » de Stéphane Thidet à la Chartreuse de Bonnefoy, Le Béage
2. « 1020 » d'Olivier Leroi à Sainte-Eulalie
3. « La Tour à eau » de Gilles Clément à la Chaumasse à Sagnes-et-Goudoulet
4. « Un cercle et mille fragments » de Felice Varini à l'Abbaye de Mazan
5. « Le phare » de Gloria Friedmann à Borne
6. « Courant » de Huang Yong Ping à l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges à Saint-Laurent-les-Bains (été 2018)

Un seul site à consulter : www.pnrma.fr

Merci Philippe, merci Odile. Ne manquait que la musique ! Nul doute qu'en 2018, un DJ fera danser la jet-set ardéchoise !

Béatrice Rigaud-Juré, vice-présidente

LA GENETTE, UNE IMMIGRATION RÉUSSIE

Au moment de sa création, le parc des Monts d'Ardèche a choisi comme symbole la genette. Cette petite bête, mal connue, se cache et vit la nuit. Puisqu'il est difficile de la toucher avec les yeux, nous vous proposons de la caresser avec des mots.

La genette (*Genetta genetta*) est un petit carnivore, unique représentante, sur le continent européen, de la famille des viverridés. Cette espèce d'origine africaine occupe une aire de répartition européenne localisée dans la péninsule ibérique et la France. On trouve des genettes dans vingt-neuf départements du sud-ouest de notre pays, situés grossièrement au sud-ouest d'une ligne Nantes-Nîmes avec une excroissance en Ardèche. Ce département constitue une zone d'intérêt majeur pour cette espèce. On y trouve les populations les plus étoffées du pays.

Son aspect rappelle celui du chat, mais son corps est plus effilé, son museau plus pointu, ses pattes plus courtes et le cou et la queue plus longs. Le pelage, très contrasté, est gris fauve tacheté de brun noir sur les flancs en quatre à cinq lignes longitudinales, avec une raie noire sur le haut du



dos. Sa queue, pratiquement aussi longue que le corps, est annelée de clair et de foncé. Ses grandes oreilles ressortent bien du pelage et son museau allongé se termine par une truffe brun foncé. Sa longueur avoisine 90 cm environ dont une quarantaine de centimètres pour la queue. Le poids de l'adulte est compris entre 1,5 et 2 kg. Le régime alimentaire de la genette est composé de souris, de mulots, d'écureuils, de loirs, de lapins, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de poissons. La genette possède 40 dents. Sa démarche est particulière, car elle a des pattes avant de plantigrade (en posant toute la plante et le métatarse du pied sur le sol, comme l'homme) et des pattes arrière de digitigrade (marchant et reposant sur ses doigts ou ses pouces, comme les chiens et les chats). Sauvage, elle peut vivre dix ans, 15 en captivité. Si vous voulez vous amuser à lire ses traces, sur 5 doigts, seules 4 sont visibles dans l'empreinte. Enfin, détail qui a son importance, la genette est un animal solitaire et totalement nocturne.

Il y a plus de deux mille ans, Hérodote en parlait déjà, Mais il faut attendre le Moyen-Âge pour que la bête arrive en Europe. L'espèce présente chez nous est originaire du Maghreb. En effet, les genettes ardéchoises seraient originaires de la zone côtière algérienne. La dynastie des Almohades pourrait avoir été à l'origine – au XII^e siècle – de telles introductions. Les Maures aussi ont introduit et naturalisé cet animal pour défendre les récoltes contre les rongeurs. Ce sont donc les Musulmans, en venant en Europe, qui lui ont fait traverser la Méditerranée.

Au Moyen-Âge et au début de la Renaissance, la genette est utilisée comme animal de compagnie. Ainsi, elle apparaît dans la tapisserie dite de "La Dame à la licorne", une composition de six pièces du début du XVI^e siècle, visible au musée national du Moyen-Âge de l'hôtel de Cluny, à Paris. Chaque pièce représente un des sens, le sixième étant le désir ! Sur celle représentant la vue, une genette apparaît. Cet animal vivant la nuit, sa vue est puissante et fine. La tapisserie renseigne sur un grand nombre de détails du quotidien de la noblesse à cette époque. Or, la genette, animal de compagnie, n'avait pas encore été remplacée par le chat dans son rôle domestique.



Par la suite, la genette ne sera plus domestiquée car, ne vivant que la nuit, elle n'est pas adaptée aux horaires des hommes. Elle n'existe donc aujourd'hui qu'à l'état sauvage. Elle est quasiment impossible à rencontrer. La genette est un animal très discret et difficilement observable par l'homme. Elle passe ses journées à se cacher dans les arbres et la végétation où elle peut dormir tranquillement. Elle est solitaire et sédentaire.

Dans l'absolu, on devrait la rencontrer facilement dans toute l'Ardèche, puisqu'elle vit dans les garrigues, dans les milieux rocailleux ou escarpés, dans les forêts, à proximité de points d'eau, dans les futaies de châtaigniers qui offrent de nombreuses cavités et dans les hêtraies cévenoles. Les gîtes se trouvent le plus souvent dans des amas rocheux, des anfractuosités, des grottes, des arbres creux, des ruines, mais également au sommet d'arbres élevés comme le chêne pubescent, le châtaignier, les épicéas et les pins. La déprise agricole a créé de vastes habitats favorables pour la genette. Elle a été signalée en montagne jusqu'à 2500 m d'altitude.

La genette commune est protégée au niveau européen par une directive datant du 21 mai 1992 mais également au niveau français par un arrêté ministériel datant du 17 avril 1981.

La pêche est originaire de Perse (qui l'a elle-même empruntée à la Chine), la châtaigne d'Asie mineure, la soie de Chine, la genette du Maghreb. Tous les symboles qui font la renommée de l'Ardèche viennent d'autres continents : puisque l'Ardèche connaît la mondialisation depuis le Moyen-Âge, doit-on en déduire qu'elle est le centre du monde ?

Benoît Patisson



Timbre poste du Cambodge (1984).
On trouve aussi des genettes en Asie

LE MENTORAT

Olivier Chaussy, le dynamique animateur des Ardéchois de la finance, a eu la bonne idée de rassembler autour d'un petit-déjeuner convivial, le 19 janvier dernier, des anciens et des jeunes originaires de notre département pour que ces derniers profitent de l'expérience professionnelle des premiers.

Le mentorat (en anglais *mentoring*) n'est pas un anglicisme puisqu'il nous vient d'un personnage de "L'Odyssée" ! Lorsqu'Ulysse part à la guerre, il confie son fils Télémaque (conçu avec Pénélope) à son ami Mentor pour que celui-ci devienne son précepteur et l'accompagne de ses conseils dans la vie. Par extension, ce terme a été capté par le monde de l'entreprise et notamment aux États-Unis pour devenir une technique de management, le "mentoring". Le mentorat consiste donc à faire bénéficier le mentoré de l'expérience d'un mentor, notamment dans les affaires, et de son entretient.

Delphine Bartre, membre de notre amicale et banquière expérimentée nous a fait un exposé des principes qui gouvernent cette relation de confiance. Le mentorat est un contrat basé sur le volontariat, la confiance et le respect mutuel. Il s'agit d'un engagement personnalisé et limité dans la durée. Il est de nature confidentielle. Le mentorat doit permettre au mentoré de réfléchir à son projet professionnel, à son évolution de carrière en bénéficiant d'une écoute bienveillante, des conseils et de l'expérience du mentor. C'est quelquefois un moyen d'accompagner l'intégration dans une nouvelle fonction ou dans une nouvelle entreprise, de réfléchir à un diplôme. C'est souvent, aussi, le moyen de bénéficier du réseau⁽¹⁾ du mentor.

Concrètement, au sein de notre amicale, beaucoup d'entre nous ont des postes de responsabilité dans les entreprises ou des "jeunes retraités" ont gardé un pied dans la vie des affaires et ont toujours accès à un réseau. Nos jeunes adhérents qui en expriment la demande doivent pouvoir ainsi être mis en contact avec un mentor potentiel. C'est une forme de solidarité active ainsi qu'une raison d'être de notre amicale.

Dans notre site bientôt rénové, une rubrique "mentorat" sera créée et permettra de rapprocher les demandes des mentorés de mentors potentiels. Merci à Olivier et à Delphine de nous avoir montré le chemin. La présentation de cette dernière peut être consultée ici.

Après une discussion animée sur ce thème, Olivier nous a proposé d'utiliser le format du petit-déjeuner afin de nous retrouver régulièrement sur des sujets qui peuvent intéresser les jeunes professionnels. Ainsi le prochain petit-déjeuner se tiendra au café Zimmer, place du Châtelet. Le thème en sera : « faire carrière dans la communication ». Il sera animé par Jean-Louis Balandraud.

Philippe Auzas

⁽¹⁾ Digression sur la notion de réseau (*networking en anglais*) : il est intéressant de lire la première page du numéro 2 de notre journal daté du 21 janvier 1900 et l'éditorial du président de l'époque sur la publicité et la mise en place d'un réseau des Ardéchois à Paris ! "Plus ça change"

COLLOQUE

« LES DÉBUTS DE LA RÉFORME EN VIVARAIS (1517-1562) »

Organisé par
« Mémoires d'Ardèche et temps présent » et
« Patrimoine huguenot d'Ardèche »
le samedi 14 octobre 2017 à Chomérac



Il y a 500 ans, le moine Martin Luther affichait, dit-on, sur la porte de l'église de Wittenberg ses « quarante-vingt-quinze thèses » qui, principalement, condamnaient la pratique des indulgences par l'Église catholique romaine. Le conflit avec la papauté, latent depuis plusieurs années, éclatait alors sur fond de relations diplomatiques difficiles avec les princes allemands. Il devait conduire à la fondation du protestantisme, d'abord sous la forme du « luthéranisme ».

Mémoire d'Ardèche et temps présent (MATP) et Patrimoine huguenot d'Ardèche ont souhaité apporter, par l'organisation d'une journée-débat, une contribution aux commémorations de cet important événement, notamment pour ses suites en Vivarais.

C'est en effet très rapidement que les idées de Luther atteignirent notre province et la ville d'Annonay comme le démontre un document inédit retrouvé très récemment qui consiste en un « Procès en huguenotisme » intenté en 1533 à différents notables annonéens pour des faits remontant plusieurs années auparavant. Michel Barbe, professeur de philosophie, présentera ce document capital qui, par ailleurs, fera l'objet d'une édition de « Mémoires d'Ardèche et temps présent » dans sa version latine et dans sa traduction française.

Auparavant, Yves Krumenacker, professeur d'histoire moderne à l'Université Lyon III, étudiera le contexte politique, religieux et culturel, dans lequel évolue le moine réformateur. Un contexte particulièrement difficile sur le plan politique, et conflictuel, avec des acteurs qui s'appellent Charles Quint, jeune mais puissant, empereur en 1519, également le pape Léon X et les princes allemands.

La situation de l'Église catholique en Vivarais à l'arrivée de la Réforme complètera cette approche contextuelle. Rappelons que le Vivarais d'alors est divisé et dépend de trois diocèses ecclésiastiques : Viviers, Valence et Vienne, ce dernier dirigé par un archevêque qui a autorité sur Annonay. Mais le Vivarais protestant sera rapidement calviniste. Le pasteur Jorg Meuth, vice-président de Patrimoine Huguenot essaiera de fournir des clefs pour comprendre comment une grande partie du Vivarais a adhéré à la réforme calviniste.

Un débat permettra à chacun d'apporter des éléments dans un échange qui intéresse tout particulièrement l'histoire du Vivarais.

Mémoire d'Ardèche et Temps Présent

Les notes prises par Béatrice Rigaud-Juré, lors de ce colloque, figurent sur le site internet de l'AAP.

LE NOËL DES PETITS ARDÉCHOIS AU CIRQUE BORMANN



Comme chaque année à Noël, nous nous sommes retrouvés au cirque Bormann Moreno. Le spectacle a eu lieu le dimanche 17 décembre dernier sous leur nouveau chapiteau, situé près de la Seine, au pont de Garigliano.

Nous avons été reçus avec chaleur par la famille Bormann qui nous a offert un spectacle magnifique avec trapézistes, acrobates, jongleurs, clowns et, bien sûr, animaux.

Nous étions cette année plus de 60 personnes dont une quarantaine d'enfants. Plusieurs familles du Secours Populaire nous avaient rejoints, invitées par l'Amicale.

À la fin du spectacle, un goûter a été servi sur la piste du cirque en présence des artistes. Des crêpes, des gâteaux salés et sucrés, des boissons et, bien sûr, du saucisson de l'Ardèche ont été servis à tous. Tout ceci préparé par un certain nombre de "cuisinières" de l'Amicale.

Dominique Ribeyre, Benoît Pastisson et votre serviteur ont ensuite remis à chacun des enfants présents un cadeau enveloppé à son nom.

Les yeux écarquillés des enfants, la chaleur de la troupe Bormann, nous ont fait passer un vrai moment de bonheur.

Nous nous retrouverons, bien sûr, l'année prochaine pour un nouveau Noël des petits ardéchois qui, je l'espère, seront aussi nombreux que cette année.

Philippe Auzas



DÉCÈS DE JOHNNY HALLYDAY (15 JUIN 1943 - 6 DÉCEMBRE 2017)

L'Ardèche lui rend hommage

« L'idole des jeunes » fit rêver toute ma génération. Johnny Hallyday nous fit danser le twist et le rock mais aussi de beaux slows. Il restera non seulement une bête de scène mais surtout un sex-symbol. Avouons tous que sa voix rocailleuse et puissante ne nous laissait pas indifférents.

Pendant 17 ans, Johnny Hallyday est très régulièrement venu à Viviers voir sa mère qui y est née et y est enterrée. M. Christian Lavis, maire

de Viviers avait obtenu l'accord de Johnny Hallyday pour nommer le centre culturel de Viviers « Johnny Hallyday ». Le maire se souvient d'un homme simple et généreux.

Johnny devrait avoir sa statue en Ardèche à Viviers. La statue d'une hauteur de 2,70 m que réaliserait actuellement Georges Daniel, sculpteur de la Drôme, devrait être inaugurée le 15 juin 2018, jour de l'anniversaire de Johnny. Ce dernier serait représenté debout, le doigt levé



vers le ciel. Des habitants de Viviers souhaiteraient participer au financement de la statue.

Pour écouter les chansons de Johnny Hallyday : www.hallyday.com

 **BANQUE
DELUBAC & CIE**

Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

Une banque privée ardéchoise fondée en 1924
Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale
Siège social : 07160 LE CHEYLARD

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS
Téléphone : 01 44 95 86 21
Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant
www.delubac.fr

DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 2017 À VERNON

par M. Antoine Valdès, membre de l'Amicale des ardéchois à Paris

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du conseil départemental,
Monsieur le Maire,
Messieurs les présidents d'associations d'anciens combattants
Messieurs les porte-drapeaux
Monsieur le Président de l'association des Ardéchois à Paris
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je suis né et j'habite à Aubenas, ville de 10 000 habitants considérée comme la capitale de l'Ardèche à l'huile comme on dit, c'est-à-dire l'Ardèche du Sud. Et savez-vous dans quelle rue ? Faubourg de Vernon. Je ne suis pas le seul, le président de notre communauté ardéchoise Philippe Uzias qui est avec nous habite dans la même rue. Et saviez-vous que le Faubourg de Vernon, devenu depuis Boulevard de Vernon, est un peu « les Champs Elysées » de la ville d'Aubenas ?

Pour moi, cette adresse me lie d'une manière intime à Vernon. Et pourtant je me suis longtemps demandé mais « qui est Vernon ? que fait Vernon en Ardèche » ? Comme vous vous êtes souvent demandé je pense : « pourquoi une avenue de l'Ardèche à Vernon » ? Et après tout, « pourquoi l'Ardèche, où est-ce exactement » ? Je vous rassure, vous n'êtes pas les seuls. Quand je parle de notre département, je dis toujours : « vous voyez Avignon, ou même pour les moins voyageurs Marseille ? Et bien vous remontez vers Lyon, et c'est à gauche. »

L'Ardèche, c'est aujourd'hui 320 000 habitants, 5 500 km² dont la moitié de forêts. C'est à peu près aussi grand que votre département, mais deux fois moins peuplé.

Comment se fait-il que des jeunes ardéchois, les mobiles, soient venus ici pour défendre les vernonnais ?

En 1868, nous sommes sous le Second Empire. Le ministre de la guerre de Napoléon III le maréchal Niel met en place une loi sur « le recrutement de l'armée et l'organisation de la garde nationale mobile », qui est un peu une armée de 2^{ème} ligne. Elle compte 400 000 hommes, soit autant que l'armée principale.

Le contexte est difficile pour l'Empire français, qui vient de subir une défaite après la malheureuse expédition du Mexique. Dans le même temps, Guillaume de Prusse et son chancelier

Bismarck préparent l'unité allemande, forts de leur récent succès contre les Autrichiens à Sadowa. L'événement de la « dépêche d'Ems », une entrevue pendant laquelle l'ambassadeur français, pense-t-on, aurait été humilié par le roi de Prusse pousse la France à déclarer la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870.

La France compte 300 000 soldats, mais elle n'est pas bien préparée. La Prusse et ses alliés (la Bavière, le Bade Wurtemberg, le Hesse), alignent 800 000 hommes bien entraînés, et les fameux canons Krupp.

La guerre va durer 6 mois.

Les premiers combats dans l'Est de la France sont désastreux pour les Français (Froeschwiller, Saint Privat, Gravelotte). Napoléon III s'enferme à Sedan, il capitule en septembre laissant 100 000 prisonniers. La République est proclamée.

Le gros de l'armée restante s'enferme à Metz où elle se rendra en octobre laissant 180 000 prisonniers. De septembre à janvier, c'est le siège de Paris. Gambetta s'envole par ballon à Tours pour essayer d'organiser une armée composée de réserves, gardes mobiles et francs-tireurs. Tout cela va être effectué un peu dans l'improvisation vu les circonstances.

En Ardèche, ce sont 6 000 jeunes gens, les fameux gardes mobiles, qui vont rejoindre l'armée et se mettre en route.

Qui sont-ils ? Des jeunes, entre 20 et 25 ans pour la plupart, célibataires ou veufs sans en-



fants, des agriculteurs pour plus de la moitié, ce qui est normal, la population agricole représentant plus de 80 % du département à l'époque. Leur engagement fait l'objet d'un large soutien populaire, ils sont acclamés par les villageois en Ardèche.

Comment sont-ils habillés ? À la va-vite : le képi, la vareuse et le pantalon en gros drap bleu, sont de mauvaise qualité, ne résistent pas au mauvais temps. Les chaussures ont des semelles en carton. Les familles vont se mobiliser pour équiper comme elles le peuvent les soldats : chaussettes, gilets, couvertures... L'équipement militaire est lui aussi improvisé : pas assez de bons fusils Chassepot, alors on va en acheter en Angleterre, de moins bonne qualité, aux États-Unis, les armes de la guerre de Sécession. Certains partiront même sans armes. Cet équipement, même sommaire, est principalement à la charge du département de l'Ardèche, qui a dû emprunter pour le financer.

Fin septembre 1870, les mobiles de l'Ardèche reçoivent l'ordre de se diriger vers le département de l'Eure pour la défense de la Normandie, en train puis à pied. Ils y rejoindront les mobiles

DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 2017 À VERNON (suite)

de l'Eure, de la Seine Inférieure, et des francs-tireurs de Caen et de Seine et Oise. La plupart n'étaient jamais sortis de chez eux.

Les premiers combats ont lieu le 22 octobre 1870 dans le bois d'Hécourt à Pacy-sur-Eure face aux Prussiens de la garnison de Mantes. Le gros des combats aura lieu le 22 et le 26 novembre dans la forêt de Bizy et autour du village de Maulu.

Les Ardéchois perdront plusieurs dizaines de soldats, dont le capitaine Rouveure, un jeune polytechnicien tombé à 23 ans dans une charge à la baïonnette, faute de munitions, restée héroïque. L'ennemi perdra 300 hommes, selon les récits de l'époque.

À la suite de ces combats, le sous-lieutenant Louis de Pazanan écrit à son père « Je te dirai que l'Ardèche a ici une réputation colossale et que nous sommes reçus partout où nous passons comme un père recevrait ses enfants. À Vernon, la ville nous paye notre pension et notre café et ne veut en rien que nous rentrions dans ces dépenses. En mémoire et en l'honneur de l'Ardèche, le conseil municipal a baptisé une avenue « Avenue de l'Ardèche ». Nous sommes fiers et heureux d'être ardéchois ».

Au mois de décembre 1870, les mobiles de l'Ardèche vont se déplacer en Normandie pour éviter l'encerclement par les troupes prussiennes venues en nombre. Les combats vont se déplacer vers la Bouille, Maison Brûlée, et Château Robert. Les combats sont violents, souvent au corps à corps. Les ardéchois se replient sur Lisieux.

L'armistice est signé le 28 janvier 1871. En mars, les trois bataillons de mobiles ardéchois sont rassemblés à Caen. Ils iront à pied à Bourges et prendront le train pour rentrer en Ardèche. Pendant ce temps, c'est la Commune de Paris, qui prendra fin en mai.

Sur 3 600 hommes finalement engagés dans les combats, les ardéchois auront perdu une centaine d'hommes (dont la moitié de maladies), 300 disparus, blessés ou prisonniers. Leur courage n'aura pas changé le cours de l'histoire, mais aura porté haut leurs valeurs.

Après la guerre, des monuments en l'honneur des mobiles de l'Ardèche seront érigés en Ardèche et sur les lieux des combats, notamment à Privas, à la préfecture de l'Ardèche, à Maison Brûlée, ici à Vernon le 28 novembre 1873, il y a 144 ans. Les noms des rues de plusieurs villes de l'Ardèche et de l'Eure ont été rebaptisées en hommage à ces événements.

La société Amicale des Ardéchois à Paris a été créée en 1890. Depuis 1900, une délégation des ardéchois de Paris se rend chaque année ici à Vernon, pour rendre hommage aux ardéchois morts, ici, pour la France. Les journaux locaux en faisaient régulièrement état, notamment « Le Républicain de Vernon » et le « Journal de Vernon ».

Ardéchois, cœur fidèle.

Cette cérémonie se tenait chaque année fin novembre, autour de la date anniversaire des combats



de 1870 qui se sont déroulés ici. Puis la date a été rassemblée avec le 11 novembre, qui est devenu aujourd'hui la commémoration de toutes nos guerres : 1870, 1914/1918, 1939/1945, et plus généralement la date du souvenir et du respect pour tous ceux qui sont morts pour la France.

Mesdames, Messieurs, n'oublions pas les sentiments que portaient ces jeunes mobiles ardéchois et ceux qui nous ont précédé et faisons-les nôtres : la solidarité envers leurs frères en danger, le courage pour affronter les épreuves, la soif de transmettre leurs valeurs aux générations futures.

Je vous remercie.

UN PROJET D'ENVERGURE POUR L'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS : LA RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MOBILES DE L'ARDÈCHE, À VERNON

Et si enfin, l'on s'occupait de rénover le monument aux Mobiles de l'Ardèche à Vernon ?

Défi que souhaite relever Béatrice Rigaud-Juré, vice-présidente de l'Amicale. C'est pourquoi Philippe Azuas, président de l'AAP lui a confié une mission pour la rénovation du monument de Vernon. Elle devra présenter au Conseil d'administration une note montrant la faisabilité du projet, une



esquisse de coût et de financement et les partenariats envisagés.

Toute personne morale ou physique intéressée par ce projet peut s'adresser à : beatrice.rigaud-jure@orange.fr

SAUVONS LES VIEUX PONTS ARDÉCHOIS !

L'un des grands symboles de l'Ardèche est un pont naturel, le pont d'Arc. Mais derrière cet arbre se cache une forêt de ponts extraordinaires. Malheureusement, nombre d'entre eux sont délaissés, tombent en ruines, et menacent de s'écrouler. Il semble important de réagir pour sauver ce patrimoine qui, quand il est réhabilité, attire de nombreux touristes et apporte de la fierté au département.

Le Pont d'Arc est bien différent des autres : c'est le seul pont qui n'a pas été construit par des mains humaines. Si la région était autant parcourue par les hommes dès la Préhistoire, c'est parce que le Pont d'Arc était utilisé comme moyen pour franchir l'Ardèche. Au début du XVII^e siècle, on y a même fait passer des armées. Mais le chemin qui enjambait cet arc est aujourd'hui fermé, pour des raisons de sécurité. Si ce pont naturel est le plus ancien du département, le premier fait par l'homme date du mégalithique et se trouve au hameau du Prieuré, à Lablachère. Il est constitué de bloc de grès. Il n'est pas haut, 1,8 m du sol au maximum, mais en période d'eau abondante, il permet d'éviter de se mouiller en passant à gué. Son architecture évoque les dolmens, nombreux dans la région.

Les ponts romains qui nous sont parvenus sont rares, mais il en existe encore quelques-uns : on peut dater de cette période avec certitude le pont situé au Pouzin (toujours en activité), le pont de Viviers sur l'Escoutay et le vieux pont

nombreuses vallées ardéchoises étaient habitées par une population dense, très mobile aussi. D'une part, il fallait transporter les marchandises produites dans toutes les campagnes, et n'oublions pas que la vallée du Rhône étant marécageuse, les convois faisant le chemin entre le nord et le sud de la France passaient par l'Ardèche. On comprend mieux pourquoi l'Ardèche est le département de France où l'on dénombre le plus de vieux ponts : un ouvrage d'Yves Morel, en 1999, avait comme titre "Le Département aux 2200 ponts", mais des décomptes plus récents arrivent autour de 2350 ! Les vieux ponts en pierres ont eu des destins divers : avec le développement des voitures à cheval, puis des automobiles, certains ont été abandonnés pour un pont plus large fait dans une route avec une pente plus douce, d'autres ont été élargis (création d'une plateforme en béton sur les voûtes), enfin d'autres ont été détruits. Dans d'autres situations, des ponts ont été abandonnés parce qu'ils desservaient des régions autrefois peuplées mais aujourd'hui abandonnées.

énorme pont avec une voute très impressionnante. On pouvait encore le franchir il y a une dizaine d'années, mais il serait inconscient de s'y aventurer aujourd'hui. Pourtant ce pont majestueux, immense, est un reflet de la richesse de l'Ardèche. Sauver le pont de Vauclare, ce serait sauver ce qui a fait la puissance de ce département.

À Labastide-sur-Besorgues, le pont ancien en contre-bas du pont routier qui enjambe la Besorgues est utilisé l'été quotidiennement par des centaines d'estivants allant se baigner. Il faut se méfier, car des pierres éboulées au milieu du pont ont créé des trous, certes pas encore trop gros, mais pour combien de temps ?

Les ponts pouvaient avoir des fonctions différentes. Si le plus souvent ils étaient pour les hommes, il arrivait qu'ils soient construits pour l'eau. Les ponts béalières (pour mémoire, une béalière en Ardèche est un circuit d'irrigation construit par l'homme) sont souvent abandonnés, remplacés par des tuyaux inesthétiques. À Montpezat, pour rejoindre le bas de la fantastique cascade trop méconnue, il faut prendre un petit chemin et passer sur un pont béalière qui ne transporte plus d'eau depuis longtemps. Ce pont se dégrade d'année en année. Sur la Veyruegne, entre Saint-Pierreville et les Quatre Vios, un pont mixte, dessus pour les hommes, dessous pour l'eau, se détériore lentement mais sûrement.

L'eau, les rivières, et donc leur franchissement est pourtant une spécialité bien ardéchoise. Dans le hameau de Vilar, entre Burzet et le col de Moucheyre, une petite chapelle a été construite devant la maison de naissance de Jean de Tensanges, le constructeur au XII^e siècle du célèbre pont Saint-Bénézet, connu sous le nom de pont d'Avignon. Plus récemment, un autre Ardéchois s'est fait connaître en inventant et construisant des ponts suspendus : Marc Seguin, à Tournon.

Mesdames et Messieurs, élus du département, des communes, des communautés des communes, de la région, responsables du Parc des Monts d'Ardèche, sauvez les vieux ponts ardéchois. Ils ne sont pas le passé de l'Ardèche, ils sont l'Ardèche.



de Tournon sur le Doux qui est intégré à un barrage. Quant aux nombreux autres ponts dits « romains » du département, ils datent souvent du Moyen-Âge, même s'ils peuvent avoir été reconstruits à l'emplacement d'un pont plus ancien. En effet, beaucoup de ponts ont été régulièrement emportés par les épisodes dits cévenols. Certains d'entre eux ont été reconstruits plusieurs fois au cours de l'histoire, souvent en enlevant des arches et en les mettant plus hauts quand c'était possible pour être bien au-dessus des fortes crues.

Entre le Moyen-Âge et l'arrivée du béton, les

Depuis la seconde guerre mondiale, une petite partie de ceux qui étaient à l'abandon a été consolidée et remise en état. On pense au célèbre pont du Diable de Thueyts, mais aussi à plusieurs ponts sur le Lignon, dont le pont de l'Échelette qui a été récemment remis en état avec un environnement aménagé.

Mais pour quelques prises de conscience suivies de restaurations, combien de ponts magnifiques sont aujourd'hui menacés d'effondrement ? Prenons un exemple sur la commune du Roux : à Vauclare, un ancien petit village complètement en ruines, le seul accès était un

Benoît Pastisson

NAISSANCE :

Nous apprenons, avec un peu de retard, mais non sans une grande joie, la naissance, le 24 janvier 2017, de la petite Éléonore au foyer d'Aude et de Frédéric VERNY, neveu de notre ami Bernard VERNY, ancien membre du conseil d'administration de notre Amicale. Éléonore a ensuite reçu le sacrement du baptême le 4 juin avec une très grande sérénité qui a agréablement étonné tous les membres de la famille qui l'entouraient et dont nous partageons pleinement la joie.

Nous présentons nos bien vives félicitations aux heureux parents et grands-parents, ainsi que tous nos vœux de belle, heureuse et longue vie à Éléonore.



Nos amis Yves et Hélène Pézilla-Leydier, les inlassables animateurs de la Maison Charles Forot à Saint-Félicien, ont la joie de nous annoncer les naissances de leurs septième et huitième petits-enfants :

- Cécile PÉZILLA-LEYDIER et Cédric MENAND ont mis au monde, le 16 juillet 2017 à Paris, une très jolie petite Suzanne.

- Olivier PÉZILLA-LEYDIER et Nelly MEYNARD ont donné le jour, le 15 septembre 2017 à Valence, à une toute mignonne petite Margo.

Nous partageons la joie de cette grande famille amie et nous présentons nos très vives félicitations aux heureux parents ainsi qu'aux grands-parents, notamment nos amis Hélène et Yves Pézilla-Leydier, Nous sommes heureux d'offrir à Suzanne et à Margo tous nos vœux de joyeuse, belle et longue vie.

DISPARITIONS :

Nous avons appris le départ, le 21 avril 2017, à l'âge de 89 ans, à Aubenas, de Madame Nicole Marseille Valdes. D'une vieille famille du plateau ardéchois, les Villaron Marseille, elle s'était établie à Aubenas dans la maison familiale après ses études à la Faculté de Médecine à Paris dans les années 1950, avec son mari, le Docteur Michel Valdes. L'une des premières femmes médecin du département, elle avait également ouvert un cabinet médical à Montpezat. Elle a ensuite intégré les services du département (DDASS), et est devenue Médecin chef en charge de toute la médecine scolaire de la basse et moyenne Ardèche pendant une vingtaine d'années.

À ses enfants Fabrice et Antoine Valdes, membre actif de notre amicale, ainsi qu'à ses petits-enfants, nous présentons toutes nos condoléances.

NOUVEAUX ADHÉRENTS, SOYEZ LES BIENVENUS !**M. et Mme Dominique et Florence BOUVIER**

Président d'EVOLEN demeurant à Paris 6^{ème}

Originaires de RUOMS et MARCOLS

Parrain : Philippe AUZAS

flobouvier1@hotmail.com

Amicale des Ardéchois à Paris

Présidents d'honneur :
O. Cuminal, J.-C. Bouvier, G. Descours,
G. Ladreit de Lacharrière, G. Chaurand,
P. Caillet, C. Hédin, P. de Lafarge,
D. Ribeyre, P. de Lauzun
Siège social :
10, impasse Milord - 75018 Paris

Président :
Philippe Auzas, 108 avenue de Villiers,
75017 Paris - Tél. : 01 44 40 08 05
Secrétaire Général :
Benoît Pastisson, 36 rue Berthe
75018 Paris - Tél. : 01 42 41 04 95
Trésorier général : Jacques Ranchin

Responsable de publication : Philippe Auzas
Rédactrice en chef : Béatrice Rigaud-Juré
Crédits photos : Benoît Pastisson,
Odile Prévost, PNRMA, Antoine Valdes.

Mise en page et impression :
ABP Images Services 07200 | Imprim'Vert

Mme Clélia BRUNEL

Proviseur adjoint Éducation nationale demeurant à Paris 18^{ème}

Originaires de Montpezat

Parrains : Philippe AUZAS et Benoît PASTISSON

clelia.brunel@gmail.com

M. et Mme Benjamin et Anaëlle CONSTANT

Contrôleur finances et comptabilité, infirmière demeurant à Saint-Ouen-sur-Seine

Originaires d'Aubenas

Parrain : Olivier CHAUSSY

constantbenj@gmail.com

Mlle Astrid MARCHAL-TAULEIGNE

Fiscaliste demeurant à Paris 1^{er}

Originaires d'Aubenas

Parrain / Marraine : Olivier et Marie CHAUSSY

astrid-t@orange.fr

M. et Mme Eric et Valérie REGNIER-VIGOUROUX

Agent du ministère des finances, professeur certifié en biotechnologies demeurant à Nanterre

Originaires de Privas

Marraine : Béatrice RIGAUD-JURE

valericaude@orange.fr

M. Max GOURJU et Mme Bernadette SOZET

Chef d'entreprise, déléguée générale Initiatives France demeurant à Paris 19^{ème}

Originaires de Tournon-sur-Rhône

Parrain : Philippe AUZAS

mgourju@free.fr et b.sozet@free.fr

M. et Mme Nicolas et Sophie FLEURIOT de MONTLUSANT

Consultant en Management, professeur demeurant à Saint-Cloud

Originaires d'Arlebosc

Parrain : Philippe AUZAS

nicolasfleuriot@yahoo.com et soffleur@yahoo.fr

M. Philippe NUGUE

Avocat au barreau de Paris demeurant à Vincennes

Originaires de Saint-Clair

Parrain : Philippe AUZAS

nugue@nugueavocats.com

M. et Mme Marc et Aline CHEYNET de BEAUPRE

Directeur de Banque et Professeur des Universités (Droit) demeurant à DIJON

Originaires de Rochemaure

Parrain : Philippe AUZAS

mcbeaupre@orange.fr

RESTAURONS NOTRE PATRIMOINE !

En mars 2017, le Département lançait un nouveau fonds d'aide pour la restauration du patrimoine emblématique de l'Ardèche, le FIPA.

Cette subvention départementale, complémentaire à l'enveloppe budgétaire allouée à la restauration des Monuments Historiques, a été couplée à une campagne de financement participatif permettant de mobiliser les énergies locales pour la restauration de calades, murets de pierres sèches, toitures en lauzes, fermes traditionnelles...

Les résultats de cette première année sont très encourageants. Fort de ce succès, la campagne FIPA 2018 vient d'être lancée en présence de Dartagnans et de la Fondation du Patrimoine, deux plateformes de financement participatif impliquées dans la démarche.

Le financement participatif pour le petit patrimoine !

Ce fonds dédié à la sauvegarde du patrimoine rural emblématique ardéchois non protégé au titre des Monuments historiques est alimenté par une partie de la redevance versée par l'exploitant de La Caverne du Pont d'Arc au Département.

Il sert à financer la restauration d'édifices et sites divers tel un lavoir, un moulin, un toit de lauze... En parallèle, les porteurs de projets répondant au cahier des charges de ce fonds sont invités à utiliser les plateformes de financement participatif pour mobiliser les habitants de leur territoire. L'intervention financière du Département est conditionnée à l'adhésion d'une communauté d'habitants au projet de restauration.

Ancienne chapelle, murets de pierres sèches, cheminée médiévale... Les projets attendent votre soutien financier via **projet-participatif.ardeche.fr** ou directement via les liens dans la rubrique "projets en cours". N'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice !

Quels financements départementaux ?

Le coût global des travaux de restauration devra être compris entre 5 000 € et 100 000 € (HT ou TTC selon l'assujettissement du propriétaire à la TVA). **Le Département s'engage à soutenir financièrement le projet en fonction du montant collecté :**

- Si la collecte de financement participatif est inférieure à 50 % du coût total du projet :

⇨ subvention comprise entre 20 % et 40 % de la part budgétaire restante (coût des travaux déduit du montant de financement participatif obtenu), plafonnée à 19 000 € et dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée au présent règlement d'aide.

- Si la collecte de financement participatif est égale ou supérieure à 50 % du coût total du projet :

⇨ subvention comprise entre 50 % et 80 % de la part restante (coût des travaux déduit du montant de financement participatif obtenu), plafonnée à 25 000 € et dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée au présent règlement d'aide.

À noter que pour les propriétaires privés, la collecte de financement participatif devra obligatoirement être égale ou supérieure à 10 % du coût total du projet

Source : <http://www.ardeche.fr/1091-fonds-pour-le-patrimoine-emblematisque.htm>

FAITES-LE SAVOIR !

La réduction d'impôt Pinel : à partir du 1^{er} janvier 2018, pour les particuliers désirant investir dans le neuf pour louer, il n'est plus possible de profiter de cet avantage fiscal dans les communes de moins de 250 000 habitants (sauf si le permis de construire a été déposé avant le 31 décembre 2017 : le système est en voie de disparition).

Le prêt à taux zéro : le prêt à taux zéro pour ceux qui achètent dans le neuf n'existe plus dans les communes de moins de 50 000 habi-

tants. Par contre, le prêt à taux zéro ciblant l'achat de logements anciens est prolongé pour 4 ans en zone B2 et C (villes de moins de 50 000 habitants).

Crédit d'impôt en sursis pour les changements de portes et fenêtres : depuis le 1^{er} janvier 2018, le taux du crédit d'impôt transition énergétique, accordé pour les travaux de rénovation dans un logement a été réduit à 15 % pour la pose de fenêtres et portes isolantes. *Hâtez-vous d'entreprendre vos travaux, car dès*

le 1^{er} juillet 2018, ces équipements ne seront plus éligibles au crédit d'impôt.

Depuis toujours : La taxe foncière est globalement moins élevée sur de l'ancien que sur du neuf.

En conclusion, il est maintenant beaucoup plus économique d'acheter du vieux et de le réhabiliter pour l'habiter ou pour le louer que de se faire construire une maison neuve.

Benoît Pastisson

Bulletin d'adhésion à la Société Amicale des Ardéchois à Paris

Année 2018

M. _____ Prénom : _____ Profession : _____ Né le : _____

Mme (nom de jeune fille) _____ Prénom : _____ Profession : _____ Né(e) le : _____

Courriel(s) pour les activités de l'amicale : _____

Région parisienne : Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

Ardèche : Adresse : _____

Origines et attaches ardéchoises : _____ Tél. fixe : _____

Prénom(s) et année(s) de naissance des enfants : _____

Pour une première adhésion, parrain : _____

Cotisation 2018* : Couple ou association : 50 € Personne seule : 40 € Étudiants ou jeunes : 10 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement : 10, impasse Milord - 75018 PARIS

*La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courrier ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4, en noir et blanc.